

Cadre réservé  
Ne pas remplir

- Confirmation réception
- Paiement :
  - Chèque
  - Espèces
  - CB
  - Virement
- Caution



# DEMANDE DE LOCATION DE BOX

## TROPHÉE PAU ARNOS

### 22, 23 & 24 MAI 2026

Nom prénom : .....

Team / Société : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Téléphone : ..... Mail : .....

Souhaite réserver : ..... Box de 84m<sup>2</sup> (7x12m) x 500\*€ = ..... € (max 8 motos)

..... Box de 32m<sup>2</sup> (4x8m) x 260\*€ = ..... € (max 3 motos) (4 box disponibles)

\*Forfait du mercredi 14h00 au dimanche 19h00

TOTAL = ..... €

#### Numéros et catégories des motos à parquer dans le box :

- N° ..... Catégorie : ..... Nom et prénom : .....
- N° ..... Catégorie : ..... Nom et prénom : .....
- N° ..... Catégorie : ..... Nom et prénom : .....
- N° ..... Catégorie : ..... Nom et prénom : .....
- N° ..... Catégorie : ..... Nom et prénom : .....
- N° ..... Catégorie : ..... Nom et prénom : .....
- N° ..... Catégorie : ..... Nom et prénom : .....
- N° ..... Catégorie : ..... Nom et prénom : .....
- N° ..... Catégorie : ..... Nom et prénom : .....

Véhicules et Structures (préciser le nombre\*) : \*Le nombre de véhicules stationnés derrière les box sera limité.

Voiture tractrice (nombre) : ..... Fourgon (nombre) ..... Semi-remorque (nombre) : .....

Tente (nombre) : ..... Dimensions (en mètres) : .....

**Demande de location à retourner complétée et signée, accompagnée du règlement par chèque à l'ordre du MCPA. Adresse postale : MC Pau Arnos, 1 route du circuit, 64370 Arnos.**

**Prise en compte des demandes par ordre de réception.**

**1 chèque de caution de 400€ sera exigé lors de l'état des lieux d'entrée.**

# REGLEMENT INTERIEUR BOX – PIT LANE - PADDOCK

---

## **Il est formellement interdit de :**

- Cuisiner et d'utiliser les box pour de la restauration
- Démonter les grilles sans autorisation
- D'intervenir sur les tableaux électriques
- Brancher des auxiliaires sur les tv
- Peindre à l'intérieur des box
- Planter quoi que ce soit au sol ou sur les murs
- Stocker du carburant
- Déposer les pneumatiques usagés dans un container ou de les laisser sur place

## **RAPPEL : LES ANIMAUX MEMES TENUS EN LAISSE SONT INTERDITS DANS LES BOX**

## **Tranquillité publique et respect de l'environnement :**

- Tout matériel apporté devra être remporté : pneumatiques, bidons, éléments de carrosseries. Des contenants sont prévus dans l'enceinte du circuit pour vos huiles et liquides.
- Le tri sélectif des déchets devra être effectué, conformément aux différentes poubelles mises à votre disposition. Des sacs poubelles sont disponibles à l'accueil du circuit.
- **A partir de 18h30 (clôture des activités sur la piste),** les bruits moteurs devront être limités au démarrage des moteurs sans accélération, les autres nuisances sonores (*musique...*) devront être limitées afin de ne pas gêner les autres usagers des installations.
- **De 20h à 8h,** plus aucun bruit moteur ou autre ne sera toléré.
- Les piscines éphémères sont interdites

La caution sera restituée à la fin du meeting, déduction faite des frais occasionnés par d'éventuels dégradations ou vols.

## **Tarifs appliqués en cas de vol / dégradation / dépôt de déchets hors ordure ménagère :**

- Extincteur	200 €
- Pelle	10 €
- Balais	20 €
- Clés x 2	50 €
- Téléviseur	200 €
- Pneumatique	20 € / pneu
- Bidon d'huile, batterie et pièce mécanique	sur devis

## **Exclusion**

La Direction du Circuit a toute autorité, même dans le cadre d'une manifestation, pour exclure des infrastructures voire de l'enceinte du Circuit, toute personne ou équipe n'ayant pas respecté le présent règlement.

**Date :**

**Signature et nom du signataire :**

Précédés de la mention « lu et approuvé »